

— Eh bien ! reprit le notaire, je vais faire dire au salon qu'une affaire importante et imprévue me retiendra ici une partie de la nuit.

Claude je suis à vos ordres !

D'Arrioules défit son manteau, dont il enveloppa Jérôme qu'il établit sur deux chaises, pensant que le sommeil ne tarderait pas à le gagner.

Pendant ce temps, maître Efmel jeta dans l'étre quelques brassées de menu bois, afin de réchauffer cette pièce qu'octobre avait déjà rendue froide et humide : ensuite les deux amis s'installèrent au coin de la cheminée, et tous deux restèrent un moment silencieux, courbés sous le poids de leurs souvenirs.

II

LES SOUVENIRS.

Tout ce que purent se dire Dominique et Claude, dans ce sombre tête-à-tête où le notaire se trouvait jeté au sortir des joies paisibles d'une nœce de famille, nous le retrouvons dans une correspondance qui fait partie essentielle de ces Mémoires.

DOMINIQUE A CLAUDE.

« 3 mai 1757.

« Je fais passer, mon cher Claude, chez les banquiers Ciliano et Buonaresta, de Florence, une somme de vingt mille francs, payable à votre ordre, et provenant de la succession de notre chère et infortunée vicomtesse. Le reste suivra de près, jusqu'à solde entière ; car vous devez comprendre avec quelle scrupuleuse exactitude je tiens à m'acquitter de cette dette sacrée.

« Ainsi que nous en sommes convenus en nous séparant, ces banquiers, avec lesquels l'étude Margerin entretenait depuis longues années une correspondance et des relations suivies, nous serviront d'intermédiaires, jusqu'à ce que je sache d'une manière positive où vous fixez votre aventureuse destinée.

« Vous ne serez connu chez eux que sous le nom de C. d'Arrioules, gentilhomme français forcé de chercher un asile en Italie, à la suite d'un enlèvement ou d'un duel : votre Julie est assez belle pour autoriser la première de ces suppositions, et vous avez l'air assez résolu pour justifier la seconde.

« Je joins à mon envoi le récit rapide des événements accomplis après votre départ.

« De qui vous parlerais-je d'abord, si ce n'est d'Antoinette ?

« Je renonce à vous dire quel a été son désespoir lorsque, déjà brisée par la mort de madame de Varni, il a fallu lui apprendre que Julie avait disparu, et que tout se réunissait pour faire croire à sa mort et à la vôtre.

« En effet, mon cher Claude, vos ordres avaient été fidèlement exécutés ; vous aviez pensé que pour être plus sûrs de remplir tôt ou tard la mission de vengeance que nous léguait madame de Varni, mieux valait vous faire passer pour morts, Julie et vous.

« J'ai agi en conséquence ; le lendemain de votre départ, des lambeaux de votre casaque de galérien, le ruban noir que Julie nouait d'habitude autour de sa coiffe, et la croix qu'elle portait sur sa poitrine, ont été trouvés au bord de la mer, du côté de Porquerolles ; la croix était enveloppée dans un morceau de papier sur lequel on lisait ces mots : « Pour Antoinette. »

« Comme rien n'est plus facile, surtout à l'aide des imagina-

tions méridionales, que de donner de la consistance à une nouvelle tragique, j'ai réussi aisément à faire prévaloir le bruit, assez vraisemblable du reste, que vous vous étiez évadé pour revoir Julie encore une fois ; que, sûr d'être repris, vous aviez mieux aimé mourir, et que Julie, la tête perdue par suite des lugubres scènes auxquelles elle venait d'assister, folle de douleur et d'amour, n'avait pas voulu vous survivre et s'était jetée dans la mer avec vous, en laissant un souvenir pour sa compagne.

« Ah ! j'ai eu besoin de tout mon courage pour maintenir et accréditer cette fable.

« Antoinette, si calme et si douce d'ordinaire, se tordait à mes pieds, en me suppliant, les mains jointes, de lui laisser un peu d'espérance : dix fois, j'ai été sur le point de lui tout révéler ; mais je me suis souvenu des ordres que vous m'aviez donnés avec tant de force et d'énergie.

« Il me semblait que, depuis la mort et le testament de madame de Varni, c'était vous qui deveniez l'arbitre de notre avenir, vous qui aviez le plus souffert !

« Sur ces entrefaites, M. de Varni est arrivé : il a tout appris en même temps, la mort de sa femme, la disparition et la mort probable de Julie et de vous.

« Je ne sais si ce méchant homme a été dompté par cet amas de victimes, frappées, tuées, perdues par lui ; mais le fait est que je l'ai vu pâlir et chanceler, et que, depuis ce moment, sa conduite a été un sujet de surprise pour tous ceux qui connaissent cet immense orgueil, cette volonté de fer, ces passions implacables. Sa conduite envers moi a été surprenante. Je redoutais, je l'avoue, l'effet que produirait sur cette âme ombrageuse et altière le testament de madame de Varni qui m'instituait son unique héritier... Eh bien ! pas un muscle de son visage n'a trahi ni mécontentement ni rancune.

« Il a affecté de croire, et je n'ai rien négligé pour l'affermir dans cette opinion, que sa femme, au moment de mourir, voyant auprès de son lit les deux compagnes, les deux amis de son enfance, et ne pouvant rien faire pour Julie à cause de votre condamnation, avait reporté sur Antoinette toutes ses pensées bienfaisantes, s'était demandé de quelle façon elle pouvait aplanir le seul obstacle qui me séparait d'elle, et avait dicté ce testament, pour qu'au moins son regard, avant de se fermer pour jamais, pût s'arrêter sur une consolante image.

« Telle était d'ailleurs l'opinion d'Antoinette et de son père, et telle est l'explication qu'à adoptée M. de Varni.

« Encouragé par son empressement à ratifier le testament de sa femme, M. Margerin m'a alors présenté à lui comme son gendre et successeur, en lui demandant de ne pas retirer sa confiance à une Étude qui s'égarquouillissait de le compter au nombre de ses clients.

« Le vicomte a alors fixé sur moi son regard sombre et hautain ; soit que ma physionomie lui ait paru réunir les conditions d'honnêteté désirables, soit qu'il fût poursuivi par une pensée de réparation envers sa victime, il a fait un signe d'assentiment, et m'a dit même d'assez bonne grâce qu'il resterait toujours fidèle à une Étude où d'honorables traditions allaient se continuer en ma personne.

« Claude ! n'y a-t-il pas quelque chose de providentiel (j'allais dire de fatal) dans cette rencontre qui, cinq ou six jours à peine après la catastrophe et le pacte du 10 octobre, établissait ainsi un premier lien entre l'homme désigné à notre vengeance et un de ceux que madame de Varni a choisis pour instruments ?